



#### OBJECTIFS CHIFFRÉS \*



Population

**+300** habitants d'ici 2030

Évolution Moyenne



Logements

**+400** d'ici 2030

> dont **25%** en extension

> dont **75%** dans l'enveloppe urbaine

\* à partir de 2014

#### → Positionnement et rôle dans le projet intercommunal/métropolitain

Petite commune de la Côte Bleue, enserrée dans le massif de la Nerthe, Ensues-La-Redonne est et restera une centralité au rayonnement local. La commune se devra de valoriser ses atouts en développant l'offre touristique.

En confortant les activités logistiques du secteur des Aiguilles, Ensues-la-Redonne pourra contribuer à la dynamique de création d'emploi du bassin. Les 400 nouveaux logements en projet d'ici 2030 permettront de répondre à la demande locale et d'accueillir environ 300 habitants.

#### → Pour un écrin vert et bleu

La protection des caractères naturels du massif de la Nerthe, le maintien des coupures d'urbanisation et des grands paysages sont fondamentaux. De même, la transition douce entre ville et nature par les couverts boisés est une préoccupation, notamment dans les secteurs du vallon de Graffiane et sur le plateau de Chantegrive. La diminution de l'exposition au risque incendie constitue aussi un objectif important.

#### → Pour une organisation structurée du développement

Pour renforcer la centralité et l'attractivité d'Ensues-La-Redonne, l'espace public jusqu'à l'entrée de ville sera soigné et l'implantation de services et commerces de proximité encouragée.

Une amélioration des conditions de déplacements et de stationnements permettra une circulation plus sereine aussi bien vers les quartiers d'habitation que vers les calanques. La modification de l'échangeur autoroutier participera à une meilleure desserte du secteur des Aiguilles.

#### → Pour un urbanisme raisonné et durable

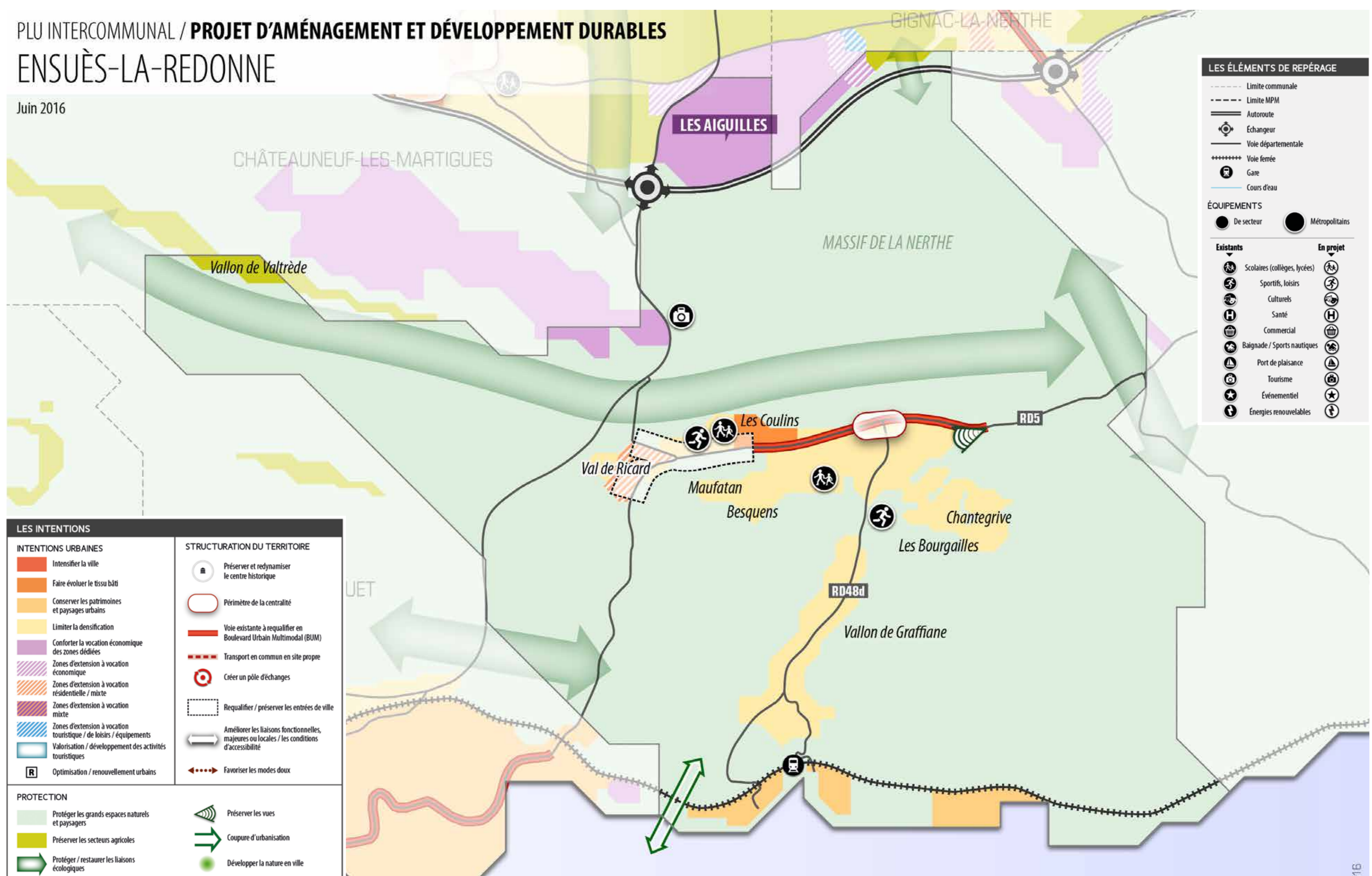
D'une façon générale, la densification du noyau historique n'est pas souhaitable, afin de conserver les morphologies aussi bien des calanques que des vallons.

Cependant des développements ponctuels dans des zones déjà bâties seront possibles et proposeront une offre diversifiée en matière de logements.

Le secteur de Val de Ricard sera soumis à un traitement spécifique car il faudra veiller à sa bonne insertion dans le site.

### PLU INTERCOMMUNAL / PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES ENSUÈS-LA-REDONNE

Juin 2016



#### LES ÉLÉMENTS DE REPÉRAGE

---	Limite communale
- - -	Limite MPM
—	Autoroute
⊕	Echangeur
—	Voie départementale
+++++	Voie ferrée
⊕	Gare
—	Cours d'eau
●	De secteur
●	Métropolitains
<b>ÉQUIPEMENTS</b>	
●	Existants
●	En projet
Ⓜ	Scolaires (collèges, lycées)
Ⓜ	Sportifs, loisirs
Ⓜ	Culturels
Ⓜ	Santé
Ⓜ	Commercial
Ⓜ	Baignade / Sports nautiques
Ⓜ	Port de plaisance
Ⓜ	Tourisme
Ⓜ	Événementiel
Ⓜ	Énergies renouvelables

#### LES INTENTIONS

<b>INTENTIONS URBAINES</b>	<b>STRUCTURATION DU TERRITOIRE</b>
■ Intensifier la ville	○ Préserver et redynamiser le centre historique
■ Faire évoluer le tissu bâti	○ Périmètre de la centralité
■ Conserver les patrimoines et paysages urbains	— Voie existante à requalifier en Boulevard Urbain Multimodal (BUM)
■ Limiter la densification	— Transport en commun en site propre
■ Conforter la vocation économique des zones dédiées	○ Créer un pôle d'échanges
■ Zones d'extension à vocation économique	□ Requalifier / préserver les entrées de ville
■ Zones d'extension à vocation résidentielle / mixte	— Améliorer les liaisons fonctionnelles, majeures ou locales / les conditions d'accessibilité
■ Zones d'extension à vocation mixte	— Favoriser les modes doux
■ Zones d'extension à vocation touristique / de loisirs / équipements	
■ Valorisation / développement des activités touristiques	
■ Optimisation / renouvellement urbains	
<b>PROTECTION</b>	○ Préserver les vues
■ Protéger les grands espaces naturels et paysages	→ Coupure d'urbanisation
■ Protéger les secteurs agricoles	○ Développer la nature en ville
■ Protéger / restaurer les liaisons écologiques	

0 1 2 km

